

## Site internet

### CRÉATION/REFONTE D'UN SITE INTERNET

La création ou la refonte d'un site Internet est un projet qui peut être complexe et qui ne s'improvise pas. Il faut faire preuve d'organisation et de rigueur.



#### Préparation et conception

- ▶ Définir le besoin, les objectifs, les messages, les cibles, le contenu.
- ▶ Evaluer les ressources financières et ressources humaines internes/externes pour la création du site, puis pour son animation.
- ▶ Penser aux dépenses annexes : l'achat de noms de domaines, l'hébergement, l'outil de statistiques, le référencement, les dédommagements de la consultation.
  - Noms de domaines : penser aux déclinaisons du nom (avec et sans « - », par ex.) et des extensions (.org, .sn, .com...). Il est possible d'acheter directement ses noms de domaine auprès de « registrars » (organismes habilités à vendre des noms de domaine), sans faire appel à un webmaster, une agence web.
  - Hébergement : l'organisation s'en charge ou laisse le soin à l'agence web d'en trouver un ? Si possible, éviter de mettre tous ses œufs dans le même panier : éviter d'être hébergé chez l'agence web (certaines agences sont aussi hébergeurs). Quel niveau de sécurité ? Ce niveau aura un impact sur le budget.
  - Statistiques : quel outil ? Quel niveau de précision ? Inutile de prendre un outil très précis dédié aux sites commerciaux si son site est simplement institutionnel. Certains outils simples sont gratuits.
  - Référencement : demander à l'agence web de prévoir un référencement « naturel », qui prenne en compte les règles de Google. En option, prévoir un budget pour un référencement payant (achat de mots-clés auprès de Google AdWords).
  - Dédommagement de la consultation : prévoit-on un dédommagement pour les perdants de la consultation ? A voir selon les pays, les pratiques. Dans certains pays, ce dédommagement est inscrit dans les chartes de déontologie clients/agences de communication.
- ▶ Etablir un cahier des charges, avec une proposition de planning. Contenu du cahier des charges :
  - Présentation de l'organisation, contexte.
  - Présentation générale du projet.
    - Rôles de l'organisation et du prestataire dans le projet.
    - Objectifs du site, cibles.
    - Contenus, cadre technique (lien avec système d'information interne, base de données...).
    - Arborescence
    - Web design, charte graphique
    - Versions : étrangères, mobiles (téléphones, tablettes).
  - Prestations attendues :
    - Charte graphique et éditoriale.
    - Maquette du site.
    - Création et récupération de contenus si besoin.
    - Développement du site.
    - Dépôt de nom de domaine et adresses mail, si besoin.
    - Hébergement, si besoin.
    - Référencement.
    - Mises à jour.
    - Statistiques.
  - Livrables pour le projet (planning, arborescence détaillée, fichiers, identifiants...).
  - Propriétés et droits.
  - Consultation : planning, documents fournis aux agences, interlocuteurs avec coordonnées, livrables pour la consultation (planning, moyens humains et techniques mis en œuvre, maquette graphique, choix techniques, budget détaillé).

► Lancer une consultation : auprès de 2-3 agences web ou développeurs si le site est modeste. Etablir un planning après avoir rencontré les candidats potentiels (proposition de planning pour un projet moyen) :

- Jour J : remise du cahier des charges en mains propres ou par e-mail.
- J + 1 semaine : réunion avec chacun des candidats pour répondre aux questions éventuelles.
- J + 3-4 semaines : remise des propositions par les agences. Si possible dans la même journée pour un traitement équitable. Côté client, réunir les principaux acteurs-décideurs (responsable communication, responsable informatique, RH...). Etablir une grille d'évaluation pour noter les propositions.
- J + 4-5 semaines : annoncer sa décision au vainqueur, puis aux perdants.

Valider scrupuleusement les différentes étapes de développement du site et ne pas sous-estimer la phase de recette (validation une fois que le site est réalisé mais pas encore en ligne), en durée et en complexité. Cette phase nécessite plusieurs personnes afin de n'oublier aucun problème de conception.

Eventuellement, établir un contrat pour la réalisation du site et de sa maintenance (au forfait ou en régie). Attention, il est important de penser aux mises à jour, à l'animation du site. Si l'on souhaite être autonome et ne pas dépendre du développeur ou de l'agence web pour mettre à jour le site, il convient de demander dès le départ un outil « back office » qui vous le permette et de façon simple. Dans ce cas, le coût de départ peut parfois être un peu plus élevé mais cela est économique à long terme.



## La gestion

Avoir à l'esprit que le site Web, une fois en ligne, nécessite de l'attention :

- L'animation : mise à jour, production de contenus, relais sur les réseaux sociaux. L'animation est essentielle pour que le site soit bien référencé et que les internautes y viennent et y reviennent.
- La maintenance : veille technique, résolutions des problèmes.
- Les statistiques.
- Les noms de domaines : veille sur les nouvelles extensions, renouvellement des abonnements.
- L'hébergement : veille technique, renouvellement du contrat.
- Les évolutions, refontes. Un site web corporate a une durée de vie de 3-4 ans maximum. Avant de faire une refonte complète, il peut être utile de faire une refonte partielle, un nouvel habillage graphique, de créer de nouvelles fonctionnalités. Effectuer une veille régulière qui permettra de connaître les nouvelles tendances, les nouveaux outils...